BRAIE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:57)

[1] BRAIE Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW I 481a : braca

Définition Bande ou plaque qui sert à maintenir en son lieu une partie du corps, à contenir une hernie, brayer.

Notes

- var BRAYE syn BRAYER

Citations

- Se c'estoit hernie intestinale, on doit mollifier les intestins qui sont descendus en eaue de décoction de malve et bismalve et puis le doit on enverser et remettre les intestins en leurs lieux et puis il doit porter une braye de fer a une lievre en maniere d'ung demy cercle.
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, VII, 7.*